

RAPPORT ANNUEL



Des mots à l'action



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

Droits et Démocratie

1001, boul. De Maisonneuve Est, bureau 1100
Montréal (Québec)
Canada H2L 4P9
Tél. : 514 283-6073
Téléc. : 514 283-3792
dd-rd@dd-rd.ca
www.dd-rd.ca

Rédaction

Droits et Démocratie

Traduction

Janis Warne, Isabelle Chagnon

Révision

Lise Lortie

Production

Marie Malo, coordonnatrice, Publications

Graphisme

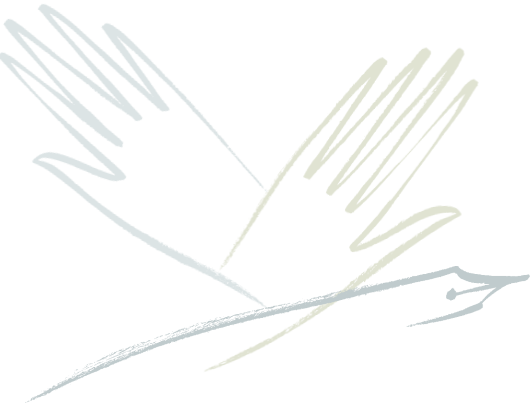
Rouleau Paquin design communication

© Droits et Démocratie
(Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique)

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2009.

Bibliothèque et Archives Canada,
troisième trimestre, 2009.

ISBN : 978-2-923539-38-6



TAB L E DES MATIÈRES

Message du président du conseil d'administration	02
Entrevue avec le président de Droits et Démocratie	03
Personnel de Droits et Démocratie	04
À PROMOUVOIR	
Développement démocratique	05
Droits économiques et sociaux	07
Liberté d'expression	10
Primauté du droit	12
À ÉLIMINER	
Double discrimination	06
Impunité	09
Violences sexuelles en situation de conflit	16
MOYENS D'ACTION	
Examen périodique universel	08
Plaidoyer	11
Rapporteur spécial, rapporteure spéciale	13
Renforcement des capacités	14
Société civile	15
Analyse des états financiers	17
Rapport de la direction	20
Rapport du vérificateur	21
États financiers	22

Numéro d'enregistrement pour dons de charité :
0808345-59.

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Droits et Démocratie a célébré en 2008 son 20^e anniversaire. Deux décennies consacrées à la promotion du développement démocratique, des droits des femmes et des filles, des peuples autochtones, des populations dont on a brimé le droit à l'alimentation, de communautés et d'individus dont les droits humains ne sont pas respectés. Au cours des vingt dernières années, nous avons mis en oeuvre des projets dans une trentaine de pays en développement en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Nous avons appuyé la société civile et tenté d'amener les gouvernements qui ont pris des engagements internationaux en matière de droits humains à passer des **mots à l'action**.

Ce rapport annuel 2008-2009 est d'une facture et d'une conception différentes des années précédentes, à l'image du renouveau que vient de vivre l'organisation au cours de la dernière année. Nous avons choisi de nous éloigner du style narratif traditionnel et d'aider le lecteur à mieux comprendre la nature de notre travail.

Les outils que nous utilisons tous les jours pour faire la promotion des droits humains et de la démocratie dans le monde sont très spécialisés. Ce sont des conventions internationales et des instruments juridiques, tels que la Charte internationale des droits de l'homme, qui comportent leur propre vocabulaire.

Cette année nous présentons notre travail à travers un lexique des droits de la personne et du développement démocratique. Sous chaque définition, se trouvent des exemples concrets tirés des principales réalisations de Droits et Démocratie au cours de la dernière année.

Chaque mot-clé du lexique est comme un cri de ralliement et une incitation à agir. Ces mots-clés sont de trois ordres : les pratiques ou les objectifs que l'on souhaite **promouvoir**, les pratiques et les inégalités que l'on souhaite **éliminer** et les **moyens d'agir**. Ils englobent certains des principaux enjeux sur lesquels porte le travail de Droits et Démocratie.

À PROMOUVOIR

- > Développement démocratique
- > Droits économiques et sociaux
- > Liberté d'expression
- > Primauté du droit

À ÉLIMINER

- > Double discrimination
- > Impunité
- > Violences sexuelles en situation de conflit

MOYENS D'ACTION

- > Examen périodique universel
- > Plaidoyer
- > Rapporteur spécial, rapporteure spéciale
- > Renforcement des capacités
- > Société civile

Ce rapport annuel sous forme de lexique présente un survol de notre travail. Pour une vue plus complète de l'ensemble de notre programmation et de ses nombreux autres volets, rendez-vous sur notre site Web au www.dd-rd.ca.

Bonne lecture.

LISTE DE NOS PROJETS 2008-2009

Pays	Projets
Afghanistan	Promouvoir et défendre les droits des femmes.
Bolivie	Renforcer la participation politique des femmes au niveau municipal et les droits des autochtones au niveau national.
Birmanie	Appuyer le mouvement pro-démocratie et les médias indépendants.
Chine	Renforcer les capacités des défenseurs des droits humains, promouvoir les droits des travailleurs, et faciliter le dialogue de haut niveau avec des experts en développement de politiques influents.
Colombie	Appuyer le renforcement des assemblées constituantes municipales, accroître la participation des jeunes et des femmes autochtones dans le département d'Antioquia, et veiller à la protection des peuples autochtones en voie d'extinction.
Côte d'Ivoire	Renforcer les capacités d'organisations de la société civile.
Haïti	Renforcer la gouvernance démocratique et faire la promotion des droits humains.
Indonésie	Soutenir la société civile dans son plaidoyer pour une réforme du secteur de sécurité.
Jordanie	Promouvoir l'engagement civique de la jeunesse.
Maroc	Contribuer au développement d'une culture de droits humains chez des jeunes d'une région marginalisée.
Mauritanie	Soutenir le renforcement des capacités de la Commission nationale des droits de l'homme.
Territoires palestiniens	Faciliter l'organisation d'ateliers sur les droits humains et la justice sociale destinés aux jeunes.
République démocratique du Congo	Appuyer le renforcement des capacités des formateurs en droits humains et soutenir la lutte contre l'impunité des crimes de violences sexuelles et pour l'accès à la justice.
Sud-Soudan	Renforcer les capacités de la Commission des droits de l'homme.
Zimbabwe	Recueillir des données sur les violations des droits humains et appuyer nos partenaires dans leur quête de justice.

Thématiques transversales
(en plus des projets par pays)

Développement démocratique	Organiser des séminaires de politiques ayant pour thèmes les partis politiques, la religion et les droits humains, et mettre en application les travaux du système interaméricain de protection des droits humains.
Droits des peuples autochtones	Appuyer les mécanismes onusiens de protection des droits des peuples autochtones, développer la jurisprudence sur la double discrimination à l'égard des femmes autochtones en Amérique latine, et renforcer le réseautage des femmes autochtones.
Droits économiques et sociaux	Promouvoir le droit à l'alimentation, renforcer la relation entre les traités bilatéraux d'investissement et les droits humains, et développer une méthodologie d'évaluation au niveau communautaire des impacts des investissements sur les droits humains.
Droits des femmes	Coordonner des activités de la Coalition pour les droits des femmes en situation de conflits.

Engagement des étudiants

Droits et Démocratie Réseau étudiant	Appuyer les initiatives d'étudiants de partout au Canada et à l'étranger sur les enjeux internationaux des droits humains et de développement démocratique.
--------------------------------------	---



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Photo : Alain Rhéaume

Je suis heureux de contribuer pour une première fois à la présentation du rapport annuel de Droits et Démocratie. Les Canadiennes et les Canadiens qui se soucient de la promotion du respect des droits humains et de la démocratie dans le monde ont toutes les raisons d'être fiers qu'il existe un organisme tel que Droits et Démocratie pour aider à atteindre ces objectifs d'une façon réellement significative.

Il nous faut, plus que jamais, demeurer vigilants en cette période trouble où tous les regards semblent tournés vers la crise économique. C'est dans ces moments difficiles que certains gouvernements pourraient être tentés de limiter les droits de leurs citoyens les plus vulnérables sous prétexte que la démocratie est un luxe qu'on ne doit plus se permettre. En de telles circonstances, nos partenaires et les défenseurs des droits humains en première ligne sont les premiers à subir de nouvelles formes d'intimidation et de restrictions à leurs droits, comme cela se passe déjà dans plusieurs parties du monde.

À mon entrée en fonction en mars 2009, j'ai découvert une organisation avec un énorme potentiel. En travaillant ensemble efficacement, en mobilisant l'expertise des membres du conseil d'administration et du personnel, et en développant les échanges, nous pouvons créer le genre de synergies par lesquelles nous pourrions bâtir à partir de nos succès et contribuer, d'une façon plus marquante, à la réalisation du mandat de Droits et Démocratie et à l'atteinte des idéaux de la Charte internationale des droits de l'homme.

Je voudrais également accueillir chaleureusement les nouveaux membres du conseil d'administration : Soyata Maïga du Mali, ainsi que Donica Pottie, Bradley Farquhar et Marco Navarro-Génie, tous trois du Canada. C'est avec plaisir que je travaille avec le conseil d'administration et le personnel. J'ai bon espoir qu'au cours de la prochaine année, ensemble, nos efforts se révéleront à la fois fructueux et stimulants.



Aurel Braun



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Photo : Alain Rhéaume

Président : **Aurel Braun**

Vice-président : **Jacques P. Gauthier**

Président de Droits et Démocratie : **Rémy M. Beauregard**

Membres internationaux : **Guido Riveros Franck, Soyata Maïga, Sima Samar**

Membres canadiens : **Payam Akhavan, Bradley Farquhar, Jean L. Guilbeault, Marco Navarro-Génie, Donica Pottie, Elliot L. Tepper**



ENTREVUE AVEC LE PRÉSIDENT DE DROITS ET DÉMOCRATIE, RÉMY M. BEAUREGARD



Photo : Alain Rhéaume

Vous avez été nommé en juin dernier. Quel a été pour vous le moment marquant de l'année 2008-2009 ?

Il s'est passé pas mal de choses dans le monde en matière de démocratie et de droits humains. Nous avons tous été choqués d'apprendre que le gouvernement chinois imposait une censure de l'Internet juste avant l'ouverture des Jeux olympiques de Pékin. Nous avons accueilli avec scepticisme la fin de la dictature de Robert Mugabe au Zimbabwe et avec espoir l'adoption d'une nouvelle constitution bolivienne plus équitable pour les femmes et les peuples autochtones.

Mais ce qui m'a surtout marqué, professionnellement et sur le plan humain, c'est ce voyage qui m'a mené à Kaboul en Afghanistan pour présider la conférence que nous avons organisée sur les droits des femmes au moment même, jour pour jour, où éclatait la controverse sur la Loi sur le statut personnel chiite. Droits et Démocratie s'est retrouvé au centre de l'intérêt médiatique national et international comme jamais auparavant.

Pour un organisme public qui se doit de rendre des comptes à la population canadienne et au Parlement, n'est-ce pas ce que vous souhaitiez ?

Oui. Nous avons fait des efforts importants au cours de la dernière année pour mieux expliquer notre travail. Nous avons eu de nombreuses occasions de commenter l'actualité dans les médias. La Chine, le Zimbabwe, la Bolivie, la Birmanie, Haïti, l'Afghanistan, la Mauritanie, le Sud-Soudan et la République démocratique du Congo sont des endroits où nous avons des projets depuis des années. Notre personnel connaît intimement la situation sur le terrain et est en mesure d'offrir aux Canadiennes et aux Canadiens un point de vue éclairé sur la situation. Quand les choses tournent mal sur le plan politique ou économique, cela a automatiquement des répercussions sur les groupes les plus démunis dont les droits sont bafoués : les femmes et les filles, les peuples autochtones, et les autres groupes pour lesquels nous travaillons en priorité à Droits et Démocratie.

Après un an à la présidence, avez-vous le sentiment que votre organisme peut faire une différence ?

J'en ai la conviction. Revenons à la controverse soulevée par l'adoption de la Loi sur le statut personnel chiite en Afghanistan. J'ai été très encouragé de constater l'ampleur de la mobilisation au sein même de la société afghane. Trois cents femmes et hommes ont manifesté dans la rue, sous les jets de pierre des opposants, ce qui aurait été impensable il y a quelques années à peine. Le président Karzaï a annoncé que la Loi serait révisée. Ce qui semblait être un recul apparaît maintenant comme une belle opportunité.

Droits et Démocratie a célébré son 20^e anniversaire en 2008. Comment l'avez-vous souligné ?

D'abord avec les employés, passés et présents, qui constituent l'âme, le cœur et les bras de Droits et Démocratie. Ce sont des gens qui ont une détermination extraordinaire à chercher des moyens concrets pour mettre fin aux injustices. Je dis souvent à la blague que mon rôle

de président consiste à être à leur service, à les accompagner dans ce travail difficile et risqué qu'ils ont choisi d'accomplir. Je tiens à les remercier tous pour leur confiance.

Nous avons aussi souligné ce 20^e anniversaire de façon toute spéciale lors de la cérémonie de remise du prix John-Humphrey pour la liberté 2008 à l'organisation Zimbabwe Lawyers for Human Rights. Des gens hors du commun, qui nous ont beaucoup émus par leur courage. Sans le savoir, ses deux représentants, Andrew Makoni et Irene Petras, ont été une source de grande inspiration et nous ont donné à tous l'envie de redoubler d'ardeur, au moins pour un autre vingt ans.

Vous avez reçu les résultats de l'examen quinquennal qui évalue le rendement de votre organisme. Allez-vous changer vos façons de faire ?

Nous avons accueilli favorablement le rapport du bureau du vérificateur du ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada. Le bilan est fort positif et nous avons déjà commencé à donner suite aux principales recommandations. De fait, nous avons amorcé au cours de la dernière année la planification de notre prochain plan stratégique 2010-2015 avec la participation de l'ensemble du personnel et du conseil d'administration. Nous nous assurons que les ajustements nécessaires à apporter feront partie intégrante de notre nouveau plan directeur.

Droits et Démocratie est un organisme public canadien indépendant et non partisan. Comment avez-vous abordé la relation avec le gouvernement canadien ?

Nous avons d'excellentes relations avec tous les partis représentés au Parlement. Notre expertise est reconnue et recherchée. En mars 2009, j'ai fait une présentation sur l'Examen périodique universel devant le Comité sénatorial permanent sur les droits de la personne. Droits et Démocratie a organisé plusieurs événements sur des enjeux majeurs à Ottawa : le droit à l'alimentation, la réforme du secteur de la sécurité en Indonésie, la censure des médias en Birmanie et les systèmes politiques multipartites. J'ai l'intention d'accentuer cette présence.

Comment envisagez-vous la prochaine année ?

Avec sérénité. Ce sera une année de continuité pour beaucoup de nos projets, en même temps qu'une période de préparation à la mise en œuvre du nouveau plan quinquennal 2010-2015. Il nous faudra trouver l'équilibre entre l'envie de nous attaquer aux nouvelles formes d'injustices, qui sont nombreuses, et le souci que nous avons d'accomplir de vrais changements par un engagement durable auprès de nos partenaires. Je suis convaincu que Droits et Démocratie est plus que jamais bien placé pour apporter une contribution importante au développement des droits de la personne et de la démocratie.

SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL**Équipe de direction****Rémy M. Beauregard**, président**Nicholas Galletti**, adjoint exécutif du président**Marie-France Cloutier**, directrice,

Administration et ressources

Razmik Panossian, directeur,

Politiques, programmes et planification

Charles Vallerand, directeur, Communications**France-Isabelle Langlois**, directrice adjointe,

Politiques, programmes et planification

Michael Wodzicki, directeur adjoint, Politiques,
programmes et planification**Anne-Marie Lavoie**, directrice adjointe, Ressources humaines**Dominic Tremblay**, directeur adjoint,

Ressources financières et matérielles

**Conseillers principaux,
direction des programmes****Sylvain Beauchamp**, conseiller principal,
Partenariats institutionnels**Anick Druelle**, conseillère principale, Droits des femmes**Isabelle Johnson**, conseillère principale, Suivi et évaluation**Marie Léger**, conseillère principale,

Droits des peuples autochtones

Carole Samdup, conseillère principale,

Droits économiques et sociaux

Agents, direction des programmes**Lara Arjan**, agente régionale, Moyen-Orient et Maghreb**Caroline Brodeur**, agente de programme,

Droits économiques et sociaux

Gisèle Eva Côté, agente de programme, Droits des femmes**Alexandra Gilbert**, coordonnatrice de projet,

Droits des femmes en Afghanistan

Karim-André Laz, agent régional, Afrique**Jean-François Lesage**, agent régional, Asie**Geneviève Lessard**, agente de programme,

Développement démocratique

Micheline (Mika) Lévesque, agente régionale, Asie**Maxime Longangué**, agent régional, Afrique**Lauren Ravon**, agente régionale, Amériques**Sophie Rondeau**, coordonnatrice,

Réseau Droits et Démocratie

Isabelle Solon Helal, agente de programme,

Droits des femmes

Marie St-Louis, agente de programme,

Droits des peuples autochtones

Elana Wright, agente de liaison,

Réseau Droits et Démocratie

Agents, direction des communications**Leila Kayali**, webmestre**Louise Lavallée**, coordonnatrice,

Centre de documentation

Marie Malo, coordonnatrice, Publications**Louis Moubarak**, coordonnateur,

Communication événementielle

Steve Smith, agent, Relations extérieures**Kingslyne Toussaint**, adjointe, Centre de documentation**Administration et ressources****Elaine Brooks**, adjointe administrative**Louise Chicoine**, adjointe administrative**Patricia Daigle**, coordonnatrice du soutien administratif**Danielle Laferté**, adjointe administrative**Carmen Melfi**, réceptionniste**Diane Migneault**, adjointe administrative**Viviane Poirier**, adjointe administrative du président**Nancy Rochefort**, commis à la comptabilité**Patrick St-Louis**, adjoint, Archives et bases de données**Josée Trottier**, comptable**Isabelle Vallée**, adjointe administrative**BUREAU EUROPÉEN, GENÈVE
(DROITS ET DÉMOCRATIE SUISSE)****Cynthia Gervais**, directrice, Bureau européen**BUREAU D'HAÏTI, PORT-AU-PRINCE****Danièle Magloire**, directrice, Bureau d'Haïti**Claudy Dumas-Cauvin**, administratrice**François Démésier**, formateur / agent de suivi**Marie Guerda Edmond**, formatrice / agente de suivi**Jean-Raymond Jean**, chauffeur**Josette Montmaitre**, préposée à l'entretien ménager**Yves Saint-Louis**, adjoint administratif**BUREAU D'AFGHANISTAN, KABOUL****18 employés** dont les noms ne peuvent être divulgués
par mesure de sécurité.

PERSONNEL DE DROITS ET DÉMOCRATIE



Photo : Alain Rhéaume

Le développement démocratique se réalise par la promotion d'une culture démocratique, l'accroissement de la participation citoyenne aux débats sur les politiques publiques et aux prises de décisions ainsi que le renforcement des pratiques et des institutions démocratiques. Un régime démocratique comprend le droit à la liberté d'association et d'expression, à un système politique multipartite, à un appareil judiciaire indépendant, à la primauté du droit, mais aussi à l'existence d'une société civile vibrante et indépendante. En somme, le développement démocratique mène à la mise en place de systèmes politiques qui respectent, protègent et donnent effet aux droits de tous les êtres humains.

Droits et Démocratie est une des rares organisations internationales à établir de façon explicite le lien entre l'exercice de la démocratie et le respect des droits humains. Il ne peut y avoir de véritable développement démocratique, qui permet à toutes les citoyennes et à tous les citoyens d'exercer librement le droit de participer aux décisions qui touchent leur vie et leur avenir, sans la promotion et le respect des droits de tous, sans aucune distinction.

- > En réponse à l'évolution de la situation politique en Bolivie et à la volonté de réforme du président Evo Morales Ayma, premier président autochtone de ce pays, Droits et Démocratie appuie la mise en œuvre de nouvelles dispositions de la Constitution qui visent la pleine participation des femmes et des autochtones à la vie démocratique du pays.
- > Au Maroc, Droits et Démocratie se préoccupe plus particulièrement des jeunes des bidonvilles en leur enseignant des techniques de plaider par des moyens modernes de communication afin de les habiliter à engager un dialogue constructif avec les autorités locales.
- > En Haïti, Droits et Démocratie mène un programme de renforcement des capacités des organisations de la société civile pour qu'elles puissent faire entendre leur voix de façon organisée et constructive auprès de l'État haïtien afin de promouvoir l'adoption de politiques et de lois qui favorisent le respect des droits humains.
- > En Colombie, dans la province d'Antioquia, nos projets appuient la participation des citoyens aux assemblées constituantes. Ces rassemblements de citoyens à l'échelon municipal pour discuter des questions qui touchent la vie de la communauté font intrinsèquement partie de la démocratie directe.



De jeunes marocains de milieux défavorisés participent à une formation sur l'action politique par des approches multimédias.

À lire

Droits de la personne et développement démocratique : un lien inexorable, présentation de Rémy M. Beauregard à un atelier précédant la conférence de l'Institut d'administration publique du Canada sur le thème « Le Canada et le monde : influencer sur le cours des choses », disponible au www.dd-rd.ca/dpdd

D

DOUBLE DISCRIMINATION

Certains individus ou groupes d'individus subissent de la discrimination en raison de plusieurs facteurs d'exclusion, par exemple les femmes appartenant à une ethnie ou à une minorité religieuse. Une telle discrimination par cumul des discriminations produit un effet unique et particulier sur les individus qui mérite une attention particulière et une réparation.

Les femmes autochtones des Amériques, environ 20 millions de personnes, subissent une double discrimination, en raison du fait qu'elles sont à la fois autochtones et femmes. Violences, grossesses précoces et pauvreté ne sont que quelques-unes des conséquences de la double discrimination. L'enjeu de la justiciabilité de la double discrimination, c'est-à-dire de la capacité de faire reconnaître cette forme d'injustice par les tribunaux, est important si l'on veut créer un cadre de pratique juridique à l'intérieur duquel les femmes autochtones pourront faire respecter leurs droits. On s'attend à ce que cette reconnaissance par les tribunaux ait un effet dissuasif et améliore la protection des femmes autochtones contre de telles injustices.

- > Droits et Démocratie mène un important projet destiné à sensibiliser des femmes autochtones à leurs droits et à les rendre aptes à documenter des cas de discrimination résultant de l'effet combiné de leur origine ethnique et du genre auquel elles appartiennent.
- > Ce projet vise également la présentation de ces cas devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme et la création d'une jurisprudence propre aux femmes autochtones.
- > Avec nos partenaires, nos efforts se concentrent sur le droit des femmes autochtones à l'éducation en Argentine, au droit à la santé au Mexique et des droits dans le contexte d'un conflit armé en Colombie.



Photo : Indymedia Bolivia

- > Ce projet de longue haleine, en raison de son caractère novateur, contribue à la fois au renforcement des protections juridiques auxquelles les femmes autochtones ont droit tout en appuyant la consolidation de leurs organisations.
- > La stratégie adoptée s'échelonne en plusieurs étapes :
 - Donner des formations sur les droits humains aux militantes et militants des organisations autochtones afin d'être en mesure de déterminer les cas de discrimination et de les documenter;
 - Recueillir les preuves, les expertises ainsi que les témoignages de victimes et des témoins en vue de constituer un premier cas solide à présenter devant un tribunal national;
 - Obtenir une première décision favorable qui ferait jurisprudence;
 - Se préparer à porter la cause devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme, dont les jugements ont une portée régionale.
- > Pour mener à bien ce projet, Droits et Démocratie a établi un partenariat avec le Centre de recherches pour le développement international, la Clinique internationale de défense des droits humains de l'Université du Québec à Montréal, la Coordination des organisations autochtones de la province de Jujuy en Argentine, l'Organisation nationale autochtone de Colombie, Femmes autochtones du Québec (qui coordonne le volet canadien du projet) et la Coalition des femmes d'Ocosingo du Mexique.

À lire

Les peuples autochtones de Jujuy, Argentine : « Les leçons apprises et les défis pour la réalisation du droit à l'éducation des peuples autochtones », disponible au www.dd-rd.ca/publications/jujuyfr

Pouvoir manger, avoir accès à l'eau, avoir un toit, être payé pour son travail font partie intégrante des droits de la personne. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels demande aux États de reconnaître, au maximum de ses ressources disponibles, les droits suivants : droit au travail et à des conditions de travail justes et favorables, droit à la sécurité sociale, droit à un niveau de vie suffisant, droit à la santé, droit à l'éducation, droit de participer à la vie culturelle.

Droits et Démocratie a mené à terme deux volets importants de sa programmation sur les droits économiques et sociaux en 2008-2009 :

1 La publication du rapport de la troisième mission d'observation internationale sur l'application du droit à l'alimentation en Haïti, dans la suite de celles menées au Malawi (2006) et au Népal (2007). Le but du projet était d'établir des comparaisons entre des pays qui ont des niveaux de pauvreté similaires afin de mettre en évidence le lien entre l'insécurité alimentaire et les droits humains. Les résultats ont été discutés lors d'un séminaire de politique qui réunissait les partenaires locaux de ces trois pays à Ottawa, le 7 novembre 2008, ainsi que le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter.

2 La publication des ouvrages *Droits devant : Un outil pour évaluer pas à pas l'impact des investissements étrangers sur les droits humains* ainsi que *Traités bilatéraux d'investissement : Le rôle du droit relatif aux droits humains dans l'arbitrage des différends entre investisseurs et États* est l'aboutissement d'un projet amorcé il y a cinq ans. Ces deux ouvrages représentent la contribution importante de notre organisme aux efforts de la communauté internationale des droits humains pour que la responsabilité des entreprises en matière d'investissement soit basée sur le régime juridique des droits de la personne plutôt que sur des lignes directrices établies de façon volontaire.

DROITS DEVANT

- La méthodologie *Droits devant* sert à évaluer l'impact des projets d'investissement sur les droits de la personne. Les collectivités visées par les projets d'investissement peuvent s'en servir pour prévenir les effets négatifs de projets d'investissements. Elle permet aux communautés de faire valoir leurs droits et d'exiger leur respect.

- Présentée à de nombreuses organisations lors de rencontres et de forums à l'étranger, notamment en Amérique latine et en Afrique, la méthodologie suscite beaucoup d'intérêt. Deux organisations non gouvernementales de grande réputation, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme et Oxfam Amérique, comptent l'utiliser avec leurs partenaires dans leurs projets.



Pochette couverture du cédérom *Droits devant*, un outil pour évaluer pas à pas l'impact des investissements étrangers sur les droits humains.

DROITS HUMAINS ET TRAITÉS BILATÉRAUX D'INVESTISSEMENT

- L'étude décrit le système de protection des investissements étrangers comme un véritable dédale de plus de 2600 traités bilatéraux d'investissement et accords de libre-échange conçus pour protéger les investisseurs et leurs biens. Si les accords prévoient des restrictions juridiques strictes sur les actions que peuvent entreprendre les gouvernements hôtes, ils n'imposent aucune limite et aucune responsabilité aux investisseurs, même en ce qui a trait à la protection des droits humains.

À lire

Concilier investissement et droits humains, une présentation de Rémy M. Beauregard devant le Club canadien de Toronto qui réunit la communauté d'affaires francophone de la Ville reine, disponible au www.dd-rd.ca/clubcanadien09



EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

Nouveau mécanisme international du Conseil des droits de l'homme lancé en avril 2008. À tour de rôle, sur un cycle de quatre ans, chacun des 192 États membres de l'Organisation des Nations unies est soumis à un examen de la situation des droits humains sur son territoire. Le rapport d'évaluation final se base sur les rapports présentés par l'État sous examen, par les Nations unies ainsi que par l'institution nationale des droits humains et par la société civile du pays concerné. Le rapport final, qui comprend des recommandations adressées à l'État sous examen, est adopté en séance plénière du Conseil des droits de l'homme.

Droits et Démocratie a développé une expertise très prisée de l'Examen périodique universel. Il a joué un rôle essentiel en contribuant à mieux faire connaître et comprendre le processus au sein de la communauté des droits humains. Grâce à son bureau européen situé à Genève, en Suisse, Droits et Démocratie est en mesure d'aider les partenaires de la société civile de ses pays prioritaires à se préparer à l'examen périodique de leur pays.

> En 2008-2009, Droits et Démocratie a donné des ateliers internationaux et nationaux sur le processus de l'examen périodique à Genève (Suisse), à Nairobi (Kenya), à Kuala Lumpur (Malaisie) et à Kinshasa (République démocratique du Congo).

> La Colombie a subi son examen périodique en décembre 2008. Le rapport présenté par nos partenaires sur la situation des peuples autochtones a contribué à mettre cette question au centre du débat. Des recommandations particulières aux droits des peuples autochtones ont été faites au gouvernement colombien. Nos partenaires ont obtenu une visibilité dans les médias et ont été associés à l'activité parallèle organisée par la Commission colombienne des juristes.



Logo marquant le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

> Droits et Démocratie a appuyé la présence de certains de ses partenaires à Genève lors de l'examen périodique de la Chine, en février 2009. Les représentants du China Labour Bulletin ont attiré l'attention sur les nombreuses injustices documentées dans l'ouvrage *Sans issue : Répression de la contestation ouvrière lors de la réforme des sociétés d'État en Chine* lancé en septembre 2008, au terme d'une recherche de cinq ans. Ce premier examen de la Chine en matière de droits humains était très attendu.

> Lors de l'examen périodique sur l'Afghanistan, en mai 2009, Droits et Démocratie a pour la première fois soumis de l'information dans le cadre de l'Examen périodique universel. Ce rapport thématique sur la question des droits des femmes en Afghanistan était le seul en son genre lors de l'examen de ce pays. Droits et Démocratie a profité de l'occasion pour organiser une conférence publique destinée à faire le point sur la Loi sur le statut personnel chiite, quelques semaines à peine après la controverse soulevée par la signature de la Loi par le président de l'Afghanistan.

À lire

Le 30 mars 2009, Rémy M. Beauregard s'est adressé au Comité sénatorial permanent sur les droits de la personne du Canada à propos de l'Examen périodique universel et de l'expertise de Droits et Démocratie en la matière.

Texte disponible au www.dd-rd.ca/epu

Sans Issue. Répression de la contestation ouvrière lors de la réforme des sociétés d'État en Chine, publication conjointe du China Labour Bulletin et de Droits et Démocratie, disponible en français, en anglais et en chinois. La version française est disponible au www.dd-rd.ca/publications/sansissue



Absence de punition envers l'auteur ou l'auteur d'une faute, d'un crime. L'impunité se produit le plus souvent lors de conflits, de guerres ou au sein d'États en délinquance. Elle ouvre la porte aux violations les plus graves et les plus odieuses des droits de la personne dans l'humiliation et le mépris absolu des victimes. La lutte contre l'impunité comprend la sanction, la réhabilitation de la mémoire, la reconnaissance des victimes et la réparation.

- > La lutte contre l'impunité est un aspect important du travail que mène Droits et Démocratie en République démocratique du Congo et en Indonésie (voir Société civile en page 15 et Violences sexuelles en page 16). En Amérique latine, Droits et Démocratie vérifie que les décisions de la Cour interaméricaine des droits de l'homme soient pleinement mises en application par les États, particulièrement en Colombie.
- > En Haïti, Droits et Démocratie collabore avec Fanm Yo La, un partenaire de longue date, dans sa lutte contre l'impunité des violences faites aux femmes, notamment en appuyant la mise en place d'un système de traitement et de suivi efficace, au niveau judiciaire, des dossiers de femmes victimes d'agressions.
- > Le combat contre l'impunité est au cœur des projets de Droits et Démocratie au Zimbabwe où l'on rapporte quelque 54 morts, 200 disparus, 3000 blessés et plus de 30 000 déplacés lors des dernières élections présidentielles de mars et juin 2008.
 - Les preuves de ces crimes, recueillies par notre partenaire le Zimbabwe Exiles Forum, une organisation d'avocates et d'avocats zimbabwéens en exil en Afrique du Sud, sont actuellement utilisées pour le plaidoyer sur la situation des droits humains au Zimbabwe et pour qu'il y ait finalement des poursuites judiciaires internationales contre les responsables de ces crimes.
 - Droits et Démocratie appuie également les efforts du Zimbabwe Exiles Forum visant à encourager les pays d'Afrique australe qui accueillent des exilés zimbabwéens, plus de 4,5 millions depuis 1998, à exercer davantage de pression sur le gouvernement du Zimbabwe afin qu'il respecte les droits de la personne.



Irene Petras et Andrew Makoni de Zimbabwe Lawyers for Human Rights, lauréats du prix John-Humphrey pour la liberté de Droits et Démocratie 2008.

- En décembre 2008, Droits et Démocratie a remis son prestigieux prix John-Humphrey pour la liberté aux Zimbabwe Lawyers for Human Rights, un organisme d'avocats qui joue un rôle de chef de file dans la promotion et la défense des droits de la personne au Zimbabwe en assurant la représentation juridique de victimes d'abus et de persécutions parrainés par l'État. La tournée canadienne de deux représentants de l'organisation, Irene Petras et Andrew Makoni, a suscité beaucoup d'intérêt dans les médias et auprès du gouvernement canadien dans un contexte de grave crise politique et humanitaire au Zimbabwe.

À savoir

Le 28 octobre 2008, l'ambassadeur et représentant permanent adjoint du Canada aux Nations unies, Henri-Paul Normandin, dans son discours devant la 3^e Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, a rendu l'hommage suivant au récipiendaire du prix John-Humphrey pour la liberté 2008 : « Grâce à leur attachement intrépide à la dignité humaine et à la primauté du droit, Zimbabwe Lawyers for Human Rights donne aux victimes de ces violations au Zimbabwe les moyens d'agir et l'espoir que justice sera rendue. »

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Liberté fondamentale selon laquelle chaque personne peut exprimer librement ses idées, recevoir ou transmettre des opinions ou des informations par les moyens qu'elle juge appropriés. La liberté d'expression implique la liberté de la presse. Elle suppose que la personne qui la pratique ne sera pas inquiétée pour ses opinions. La liberté d'expression est citée à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

> La Birmanie se classe au deuxième rang mondial, derrière la Corée du Nord, pour ce qui est des restrictions à la liberté des médias. Moins de 1 % de la population a accès à Internet. La junte exerce un contrôle strict sur les médias à l'intérieur du pays. Les journalistes indépendants sont vus comme des ennemis du régime. Certains sont emprisonnés depuis plus de dix ans. Il est impératif que les habitants de la Birmanie aient accès rapidement à de l'information juste et fiable de sources indépendantes.

> Grâce à sa capacité de réagir rapidement et à des relations bien établies avec les acteurs de la démocratie birmane en exil, notamment au Canada, Droits et Démocratie équipe de caméras les journalistes clandestins de la Voix démocratique de la Birmanie, un partenaire important. Des images de la brutalité du régime militaire peuvent alors être rendues accessibles dans les foyers birmans et ailleurs dans le monde. Elles sont reprises par des agences de presse internationales, comme la BBC, Reuters et CNN, ce qui contribue à accroître la pression internationale sur le régime dictatorial. Ce projet reçoit l'appui du ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada.



Les journalistes clandestins de Democratic Voice of Burma captent des images inédites de la révolution safran en Birmanie.

> Droits et Démocratie suit de près le sort réservé aux citoyens birmans qui ont osé exprimer librement leurs opinions politiques en prenant part aux manifestations pacifiques de septembre 2007, baptisé révolution safran, du nom de la couleur des habits que portent les moines birmans. Les lauréats du prix John-Humphrey pour la liberté Min Ko Naing (1999) et Su Su Nway (2006) ont été condamnés à 65 ans et à 12 ans de réclusion respectivement au terme d'audiences secrètes.

À écouter

La primauté de liberté d'expression par rapport à la liberté de religion est un sujet de vif débat. À Genève, en mars 2009, Droits et Démocratie a organisé une table ronde sur ce sujet à laquelle participait notamment la rapporteure spéciale des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction, Asma Jahangir. On peut écouter la bande audio (en anglais seulement) de cette conférence au www.dd-rd.ca/religiondh



Effort organisé des citoyennes et des citoyens pour résoudre un problème qui concerne un droit ou une question qui affecte toute une collectivité. Le plaidoyer attire l'attention sur un problème essentiel et interpelle les décideurs en vue de les orienter vers une solution. Le plaidoyer se fait en développant des argumentaires susceptibles d'interpeller la communauté et de convaincre les autorités de prendre des décisions allant dans le sens de l'intérêt collectif.

- > Dans le cadre de son programme en Haïti, Droits et Démocratie a développé une méthode de formation aux techniques de plaidoyer. Un manuel de formation et un guide de plaidoyer ont été publiés en français et en créole afin d'en assurer une large diffusion. Tous les ans, près de 200 membres d'organisations citoyennes haïtiennes de toutes les régions du pays reçoivent cette formation. À la suite de cette formation, et avec l'appui de Droits et Démocratie, des organisations haïtiennes ont lancé des campagnes de plaidoyer sur le droit à l'identité, le droit à l'alimentation, les droits des femmes et les droits des personnes détenues.
- > Dans un effort de mobiliser l'opinion publique internationale et de faire pression sur le régime politique birman à la suite de la répression sanglante de la révolution safran, un groupe de femmes de Birmanie, le Lanna Action for Burma, a lancé la campagne « P'tites culottes pour la paix ». Elle joue sur les superstitions des généraux birmans, qui croient que tout contact avec des vêtements féminins portés sous la taille peut leur faire perdre le pouvoir. La campagne lancée au Canada en mai 2008, grâce à une coalition coordonnée par la Fédération des femmes du Québec et le Réseau étudiant de Droits et Démocratie, a connu un vif succès tant médiatique que populaire.
- > En Colombie, nous collaborons avec l'Organisation nationale autochtone colombienne dans une démarche de plaidoyer visant à sensibiliser le public à la problématique des peuples en voie d'extinction. Nous aidons à l'émergence d'un mouvement d'appui à ces peuples.
- > Le Réseau étudiant de Droits et Démocratie, actif dans une vingtaine d'universités canadiennes, contribue à mobiliser la jeunesse canadienne autour d'activités de plaidoyers menées ou appuyées par Droits et Démocratie. En février 2009, une représentante d'un de nos partenaires autochtones en Colombie, du



Le personnel de Droits et Démocratie responsable du programme Haïti.

peuple embera, a parlé de l'expérience des jeunes et des enfants en situation de conflit dans son pays lors d'un colloque présenté par la délégation de l'Université de Mount-Allison au Nouveau-Brunswick. Des membres du personnel de Droits et Démocratie ont participé à des rencontres similaires en Ontario et en Colombie-Britannique pour intéresser les étudiants à la campagne birmane des « P'tites culottes pour la paix » ainsi qu'aux projets de lutte contre l'impunité au Zimbabwe et d'investissements étrangers respectueux des droits humains. Les étudiants du Réseau ont été nombreux à consulter le site Internet des Carnets olympiques créé par Droits et Démocratie à la veille des Jeux olympiques de Beijing dans le but d'offrir un espace de discussion sur les droits humains en Chine.

À regarder

Des extraits de la vidéo de Droits et Démocratie en Haïti *Le plaidoyer : un outil pour la démocratie* sont disponibles sur notre site Web (www.dd-rd.ca/haïti_documentaire). Les thèmes abordés sont les suivants : engagement des jeunes et accès à l'éducation, droits des femmes, droit à l'identité, réforme du système judiciaire et droits des personnes handicapées.

À savoir

En 2008, grâce à un financement conjoint de Droits et Démocratie et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Droits et Démocratie a renouvelé son engagement en Haïti avec un nouveau programme de quatre ans, *Renforcement de la gouvernance démocratique et promotion des droits humains en Haïti*, qui a pour objectif de contribuer au dialogue entre l'État et la société civile.

P RIMAUTÉ DU DROIT

Il existe au coeur des sociétés démocratiques un principe juridique fondamental, selon lequel personne n'est au-dessus de la loi. De ce principe découle la nécessité pour les États de se doter d'institutions indépendantes fiables, dont des tribunaux indépendants, impartiaux et accessibles à toutes et à tous, des commissions électorales, des vérificateurs, des protecteurs du citoyen, des commissions nationales de droits humains, etc. Tous les processus étatiques doivent se dérouler en conformité avec la loi et seulement dans le cadre juridique.

> L'Afghanistan est un pays en transition où le droit coutumier ancestral fait loi, au milieu de divergences régionales, ethniques et religieuses. Toutefois, le pays cherche à instaurer la primauté du droit et à se conformer à ses engagements constitutionnels et internationaux en matière de droits humains. Droits et Démocratie travaille à assurer une pleine participation des femmes à cette transformation de la société afghane avec son projet « Une mesure d'égalité pour les femmes afghanes : les droits en pratique », mis en œuvre par son équipe afghane du bureau d'Afghanistan. Ce projet reçoit l'appui de l'Agence canadienne de développement international.

> Droits et Démocratie appuie les travaux d'un comité de travail, dirigé par des Afghans, qui se penche sur la réforme du droit familial ainsi que les efforts de plaidoyer de la société civile qui cherche de plus en plus à se faire entendre du gouvernement. Notre travail porte aussi sur l'utilisation d'un nouveau contrat de mariage national égalitaire conforme aux dispositions de la Constitution afghane qui remplacerait les usages coutumiers, souvent discriminatoires à l'égard des femmes.



*Illustration réalisée par Alexia Laferté-Coutu, 19 ans, dont la mère, Danielle Laferté, est adjointe administrative du projet **Droits des femmes en Afghanistan** à Droits et Démocratie.*

> En vue de favoriser l'application des droits de la personne prévus dans la Constitution afghane, l'équipe du bureau d'Afghanistan de Droits et Démocratie a lancé un vaste effort d'éducation populaire :

- 180 Afghans, hommes et femmes provenant des six provinces où le projet se déploie ont été préparés à devenir des formateurs. Ils ont mené plus de 1000 réunions de sensibilisation sur les droits des femmes, le droit familial et l'utilisation du nouveau contrat de mariage national. Au moins 27 000 Afghans, dont 50 % de femmes, ont participé à ces réunions communautaires.
- 34 ONG locales ont reçu un appui financier de Droits et Démocratie pour des projets concernant les droits des femmes. Grâce à ce soutien, plus de 9000 femmes et hommes afghans ont bénéficié de formation sur les droits des femmes.

À écouter

L'équipe du bureau d'Afghanistan a produit 14 émissions de radio populaire sur le droit familial et les droits des femmes. Disponible en dari et en pachto seulement au www.dd-rd.af

Le titre qu'on donne à des individus mandatés par les Nations unies pour examiner, surveiller et rendre compte publiquement de la situation des droits humains dans un territoire donné (mandats par pays) ou la situation de certains droits à l'échelle mondiale (mandats par thèmes). Leur travail figure au premier plan de l'action internationale de suivi de l'application des normes universelles des droits humains et constitue un des moyens dont dispose le Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour faire face aux violations particulièrement graves qui se produisent dans les situations les plus critiques. Ils cherchent à engager un dialogue constructif avec les gouvernements et à obtenir leur coopération dans la recherche de solutions.

Les rapporteurs spéciaux, les experts indépendants, les représentants spéciaux et les groupes de travail forment collectivement ce que l'on appelle les « procédures spéciales » du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, dont l'origine remonte à la création de l'Organisation des Nations unies.

> Droits et Démocratie soutient le travail des rapporteurs spéciaux ou experts indépendants thématiques sur le droit à l'alimentation, les droits des peuples autochtones, la liberté de religion ou de conviction, les droits humains et l'extrême pauvreté ainsi que sur la violence à l'égard des femmes, ses causes et ses conséquences. Nous collaborons également avec les rapporteurs spéciaux et experts indépendants sur la Birmanie, Haïti et le Soudan.

> Deux moments forts ont ponctué la collaboration entre Droits et Démocratie et le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation des Nations unies en 2008 :

- Un représentant du Bureau du rapporteur spécial, Olivier de Schutter, a participé en mai 2008 à la mission d'observation sur le droit à l'alimentation en Haïti organisée par Droits et Démocratie, conjointement avec le Groupe de recherche et d'appui au milieu rural, un partenaire haïtien. Cette troisième étude de cas (Malawi en 2006, Népal en 2007) poursuivait un double objectif. D'abord, mieux comprendre les défis liés à l'application du cadre des droits humains comme outil pour lutter contre la faim, puis encourager les diverses parties intéressées à relever ces défis en Haïti.
- Monsieur de Schutter a ensuite participé à un colloque international organisé à Ottawa en novembre 2008 par Droits et Démocratie sur la reconnaissance du droit à l'alimentation comme moyen de mettre fin à l'insécurité alimentaire. Notre organisme a ainsi joué un rôle de premier plan dans les efforts internationaux menés par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation), des chercheurs universitaires, des praticiens du domaine du développement et des défenseurs des droits humains pour faire progresser le droit à l'alimentation.

> Droits et Démocratie a appuyé la participation de la rapporteure spéciale sur la violence à l'égard des femmes, ses causes et ses conséquences, Prof. Yakin Ertürk, de même que de la rapporteure spéciale sur les défenseuses des droits humains, Margaret Sekaggya, à la consultation régionale sur les droits des femmes en Afrique tenue à Nairobi (Kenya) en décembre 2008 à l'initiative de l'Urgent Action Fund-Africa.

> Droits et Démocratie a soutenu le travail des sept rapporteurs spéciaux qui ont reçu le mandat en novembre 2008 d'examiner de façon urgente la situation des droits de la personne dans l'est de la République démocratique du Congo et d'en rendre compte au Conseil des droits de l'homme. Avec notre appui, les organisations membres de la Campagne des femmes congolaises de lutte contre les violences sexuelles ont fait état de la situation sur les violences à l'égard des femmes et ont élaboré des recommandations aux rapporteurs spéciaux dans le cadre de ce mandat.

> Asma Jahangir, rapporteure spéciale des Nations unies sur la liberté de religion ou de croyance, était l'invitée principale d'une conférence publique sur le thème « Religion et droits humains : un dialogue interactif » tenue à Genève en mars 2009, en marge d'une session du Conseil des droits de l'homme où Mme Jahangir présentait son rapport. La conférence a également été l'occasion de rendre public le rapport de Droits et Démocratie intitulé *Religion et droits de la personne*, disponible en anglais, en français et en arabe.

À savoir

Sima Samar, membre du conseil d'administration de Droits et Démocratie, est la rapporteure spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Soudan.

À lire

Le 16 octobre 2008, Droits et Démocratie a souligné la Journée internationale de l'alimentation en diffusant son rapport *Le droit à l'alimentation en Haïti*. Ce rapport dénonce les violations continues du droit à l'alimentation en Haïti, et sa publication coïncidait avec une aggravation de l'insécurité alimentaire causée par la hausse des prix des denrées de base de 50 % par rapport à l'année précédente en Haïti. Disponible au www.dd-rd.ca/publications/da_haiti

R ENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Processus par lequel les individus, les organisations, les gouvernements et la société acquièrent, développent et maintiennent les aptitudes dont ils ont besoin pour réaliser leurs propres objectifs de développement. Le renforcement des capacités est une condition essentielle à des progrès durables en matière de développement démocratique et de droits de la personne.

La plupart des projets de Droits et Démocratie comportent un volet de renforcement des capacités de nos partenaires de la société civile ou des instances étatiques sous forme de formation, de transfert de connaissance ou d'appui en ressources. Par exemple, le personnel de notre Centre de documentation a appuyé la création de centres de documentation sur les droits de la personne au Sud-Soudan, en République démocratique du Congo et au Bénin. En voici d'autres exemples :



Au centre, Kingslyne Toussaint, adjointe au centre de documentation de Droits et Démocratie, entourée de Mathias Donas et Alex Tukube à qui elle a donné une formation en documentation à la Maison des droits de l'homme du Centre Carter à Kinshasa, en RDC, en décembre 2008.

- > Au Sud-Soudan, Droits et Démocratie a appuyé le processus en cours visant à établir un État démocratique par une assistance technique et financière à la création du South Sudan Human Rights Commission (Commission des droits de la personne du Sud-Soudan). Grâce au soutien continu de Droits et Démocratie, la Commission des droits de la personne du Sud-Soudan est aujourd'hui fonctionnelle. Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada.
- > En Haïti, nous avons appuyé le renforcement de l'Office du protecteur du citoyen, notamment en plaidant pour l'adoption, par le Parlement haïtien, d'une véritable loi constitutive qui permettrait à cette institution nationale de se porter garante de l'engagement d'Haïti en faveur des droits humains.
- > En Côte d'Ivoire, nous avons apporté notre soutien au Regroupement des acteurs ivoiriens des droits humains, une coalition d'organisations non gouvernementales vouées à la défense et à la promotion de la démocratie. Formé en janvier 2005, le Regroupement permet aux acteurs de la société civile qui le composent de mieux se faire entendre pour promouvoir les droits humains et pour dénoncer les violations de ces droits.
- > En Colombie, nous avons travaillé avec l'Organisation autochtone d'Antioquia à la mise en œuvre d'activités de formation et de coordination destinées à favoriser une meilleure représentation des jeunes et des femmes autochtones aux niveaux d'intervention local et régional, et de contribuer ainsi à élargir l'espace de participation politique.
- > Au Maroc, nous avons aidé à concrétiser la mise sur pied de l'Association régionale de développement du Gharb basée à Sidi Yahia du Gharb et à renforcer ses capacités organisationnelles en vue de lui donner des bases solides pour la mise en œuvre de son projet de former les jeunes de la région aux valeurs de la démocratie et des droits humains et les amener à concevoir un projet et à le défendre auprès des autorités municipales et régionales.
- > Dans les Amériques, Droits et Démocratie a appuyé les efforts des femmes autochtones en leur fournissant un soutien au processus de consolidation du Réseau continental des femmes autochtones et en misant sur le renforcement de leurs capacités à défendre et à promouvoir leurs droits.

À lire

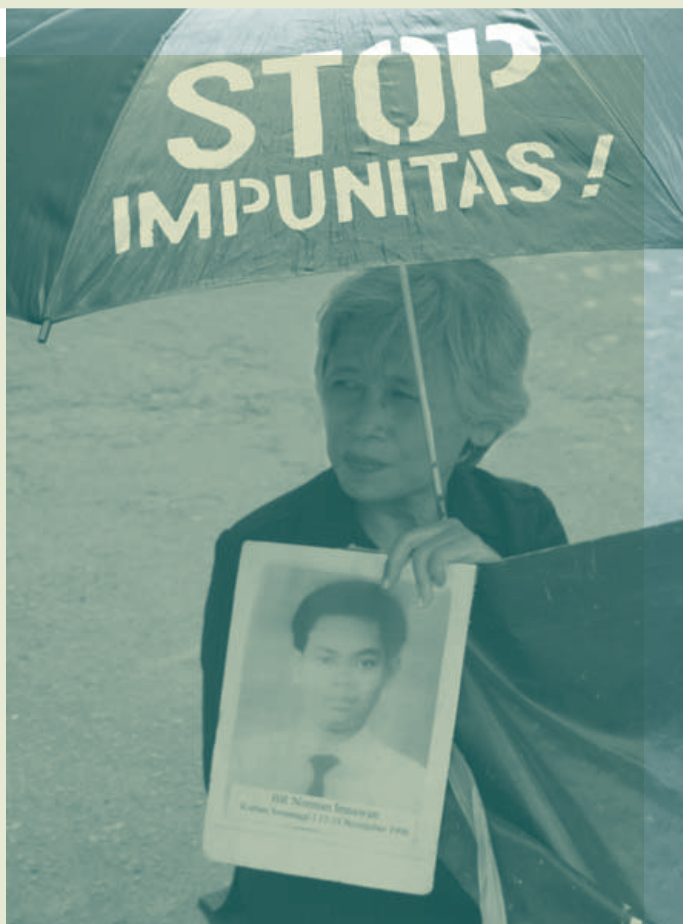
Défendre les droits humains en Afrique. Points de vue sur la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.
Disponible au www.dd-rd.ca/publications/dhafrique

La société civile se compose d'un ensemble d'organisations ou de groupes qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres. Dans le langage des droits humains, la société civile réfère aux organisations non gouvernementales, églises, syndicats indépendants, associations de quartier, mouvements sociaux, associations professionnelles, etc. Pris dans son sens plus large, la société civile inclut tout ce qui est en dehors du cadre étatique, y compris ce qui est du domaine commercial tel que les associations de commerçants ou les chambres de commerce.

La plus grande partie de la programmation de Droits et Démocratie comporte un volet portant sur la société civile. Par exemple, en Indonésie, la société civile a joué un rôle crucial dans les réformes démocratiques qui ont été engagées à la fin du régime dictatorial du président Suharto, il y a une dizaine d'années. La réforme du secteur de la sécurité (l'armée, la police, les services de renseignements) est une des dernières étapes à franchir vers un régime démocratique. La primauté du droit ne peut se réaliser que si les forces de l'ordre sont soumises sans condition aux lois qu'elles ont la responsabilité de faire appliquer. Les citoyens doivent être en mesure de retrouver pleine confiance dans leurs institutions, et la société civile joue un rôle fondamental dans ce processus. Droits et Démocratie appuie les efforts de la société civile indonésienne pour normaliser la situation politique et placer les forces de l'ordre sous l'autorité civile.

L'année 2008 a été marquée par deux événements importants :

- > Un militaire, ex-haut dirigeant des services de renseignement, a été inculpé pour le meurtre en 2004 du désormais célèbre militant des droits humains Munir Thalib. Ce geste sans précédent des autorités indonésiennes est l'aboutissement d'une longue campagne de sensibilisation de l'opinion publique internationale menée par la veuve de Munir que Droits et Démocratie avait appuyée.
- > En décembre 2008, Droits et Démocratie et l'Institut Nord-Sud ont été les hôtes d'un séminaire international rassemblant des représentants de la société civile indonésienne, du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève, de l'Institute for Defense Security and Peace Studies et du Canadian Advocacy Group for Indonesia.



Manifestation pacifique en Indonésie pour réclamer la fin de l'impunité.

À lire

La société civile et la réforme du secteur de la sécurité en Indonésie, 1998-2006. Disponible au www.dd-rd.ca/publications/indonesie

Violences infligées principalement à des femmes au cours de conflits armés et qui peuvent « revêtir de multiples formes, et notamment : le viol; l'attentat à la pudeur (ex. : toucher la poitrine d'une femme); l'esclavage sexuel; le mariage forcé; la grossesse et la maternité forcées; les mutilations sexuelles. Tous les actes de violence sexuelle constituent des crimes de violence contre les femmes, de l'agression et de la domination. La sexualité est utilisée comme moyen d'exercer du pouvoir sur la victime. L'agresseur a pour but de soumettre, dégrader et humilier la ou les victimes* ». Les violences sexuelles en situation de conflits sont des violations du droit humanitaire international pour lesquels il faut exiger justice et réparation.

> Droits et Démocratie, en partenariat avec la Coalition sur les droits des femmes en situation de conflit, a été à l'avant-scène des efforts internationaux pour mettre fin à l'impunité pour les crimes de violences sexuelles commis en situation de conflit.

> Le 19 juin 2008, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité la résolution 1820 selon laquelle la violence sexuelle est reconnue comme une tactique de guerre et une menace à la sécurité internationale. Notre partenaire de longue date en République démocratique du Congo, M^{me} Julienne Lusenge, présidente de Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral (SOFEPADI), avait plaidé en faveur de l'adoption de la résolution devant le Conseil de sécurité.

> Devant l'inquiétude soulevée par la reprise des combats, et des violences sexuelles, en novembre 2008 en République démocratique du Congo, Droits et Démocratie a appuyé la relance de la Campagne des femmes congolaises contre les violences sexuelles en République démocratique du Congo, qui regroupe 50 organisations locales de femmes, en vue de mettre fin à ces crimes et de traduire les responsables en justice.



Extrait de la présentation de la métaphore de la femme aux mille bras par Bernadette Ntumba, coordinatrice de l'Association des mamans chrétiennes pour l'assistance aux vulnérables, Uvira, Sud-Kivu, République démocratique du Congo.

> Dans le but de mettre fin à l'impunité dont jouissent les auteurs de ces crimes, des centaines de femmes congolaises ont suivi notre formation en matière de surveillance des droits de la personne, ainsi que de formations visant à acquérir les compétences nécessaires pour présenter des poursuites devant des cours nationales et internationales.

> Droits et Démocratie a participé à un important projet de recherche destiné à inventorier les violences sexuelles en République démocratique du Congo en partenariat avec la MONUC (Mission des Nations unies en République démocratique du Congo), le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement).

> Droits et Démocratie poursuit ses efforts de plaidoyer pour obtenir que les principes de La Déclaration de Nairobi sur le droit des femmes et des filles à un recours et à réparation soient appliqués aux niveaux national et international. Droits et Démocratie a appuyé les efforts d'intervention et d'éducation juridique déployés pour faire connaître et appliquer les principes de la Déclaration de Nairobi en Sierra Leone et au Pérou. La Déclaration a été publiée en six langues, dont le kiswahili et le swahili congolais en usage dans la région des grands lacs africains où les violences sexuelles en situation de conflit sont des pratiques courantes.

À savoir

Maître Soyata Maïga, rapporteure spéciale sur les droits des femmes pour la Commission africaine des droits de l'homme, a été nommée au conseil d'administration de Droits et Démocratie le 23 octobre 2008.

À voir

La captation vidéo de la présentation de la métaphore de la femme aux mille bras par Bernadette Ntumba, coordinatrice de l'AMCAV (Association des mamans chrétiennes pour l'assistance aux vulnérables) située dans le territoire d'Uvira, Sud-Kivu, République démocratique du Congo.

Disponible au www.coalitiondroitsdesfemmes.org

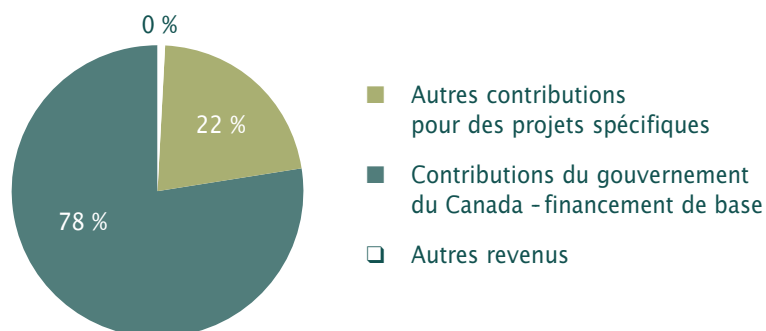
À lire

Déclaration de Nairobi sur le droit des femmes et des filles à un recours et à réparation, disponible en français, en anglais, en espagnol, en arabe, en kiswahili et en swahili congolais. La version française est disponible au www.dd-rd.ca/nairobi

*Définition tirée de la publication de Droits et Démocratie et Amnesty International intitulée *Documenter les violations des droits humains par les agents de l'État – La violence sexuelle*.

Disponible au www.dd-rd.ca/publications/agentsetat

1 PROVENANCE DES REVENUS

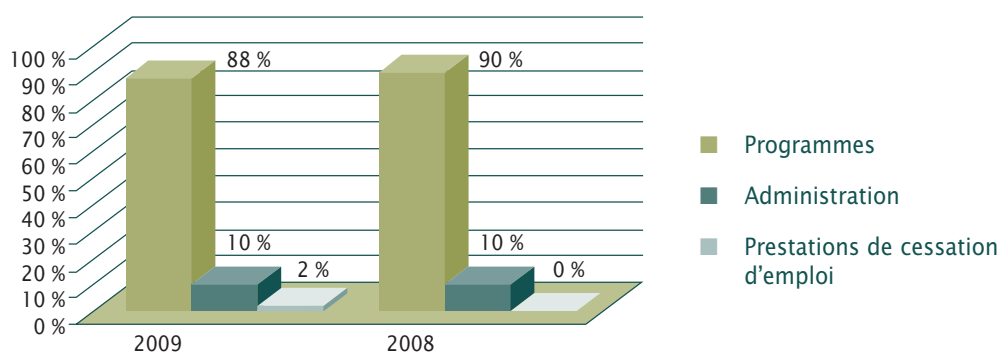


Comme pour l'exercice précédent, les revenus de Droits et Démocratie peuvent être divisés en trois grandes catégories. Le pourcentage de contributions en provenance du gouvernement du Canada destiné au fonctionnement général est demeuré sensiblement au même niveau que l'année dernière.

Cette année, Droits et Démocratie a signé un accord de contribution avec l'ACDI pour la réalisation du projet « Renforcement de la gouvernance démocratique et promotion des droits humains en Haïti ». Cette entente d'une valeur de 4 285 M\$ s'échelonne sur plus de quatre ans, soit jusqu'au 31 décembre 2012. En 2007-2008, un important accord de contribution avait également été signé avec l'ACDI pour la réalisation d'un projet axé sur les droits des femmes en Afghanistan intitulé « Une mesure d'égalité pour les droits des femmes afghanes en pratique ». Les contributions découlant de ces deux projets sont respectivement de 0,265 M\$ et de 1 273 M\$ en 2008-2009. Le ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada a par ailleurs consacré 0,190 M\$ et 0,186 M\$ pour des interventions au Soudan et en Birmanie.

Finalement, les autres types de revenus tels les dons, les ventes de publications et les intérêts constituent moins de 1 % du montant total constaté dans les revenus.

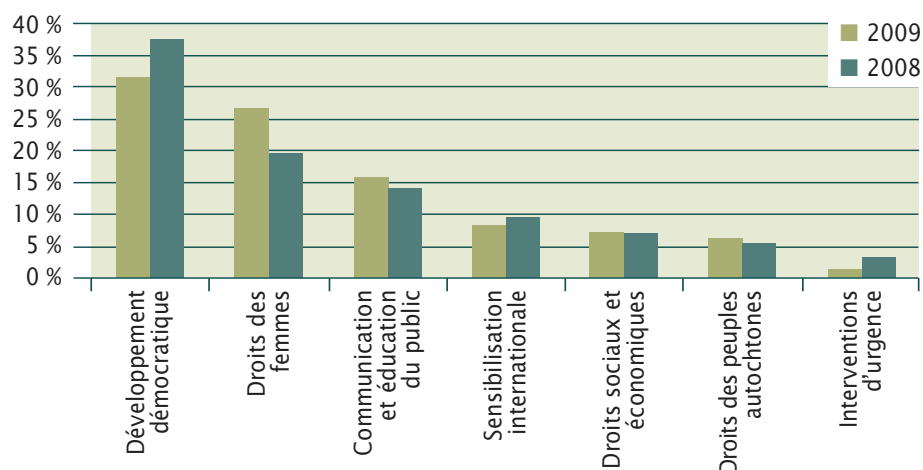
2 RÉPARTITIONS DES DÉPENSES ENTRE LES PROGRAMMES ET L'ADMINISTRATION



La proportion de dépenses de nature administrative est demeurée identique à celle de l'exercice précédent. Les dépenses de programmes ont diminué de 2 % pour permettre le versement de prestations de cessation d'emploi.

Ce faible pourcentage de frais administratifs est la conséquence directe de la constante préoccupation de la direction de Droits et Démocratie de les maintenir au minimum.

3 RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR DOMAINE



Dans un premier temps, il importe de préciser que la répartition des dépenses par thématique tient compte des frais généraux, tel le loyer, qui ont été distribués en fonction du nombre d'employés impliqués et/ou de la superficie occupée, selon le type de dépense. Le reste des frais généraux est absorbé par l'administration.

La répartition des dépenses entre les thématiques dépend directement de la qualité des propositions mises de l'avant lors de l'élaboration du budget, du financement de base et d'autres financements reçus de l'externe pour des projets spécifiques ainsi que du nombre d'employés affectés à chacune des thématiques. Les variations les plus appréciables concernent le développement démocratique qui a diminué de 6 % pour se retrouver au même niveau qu'il y a deux ans et les droits des femmes qui représentent désormais 27 % comparativement à 20 % l'année précédente.

Les autres thématiques ont maintenu un pourcentage sensiblement similaire à 2008.



4 ANALYSES DES DÉPENSES PAR CATÉGORIES

	Résultats 2009	Résultats 2008	Écarts (\$)	Écarts (%)
Projets	7 480 085 \$	7 457 148 \$	22 937 \$	0 %
Salaires et indemnités	2 861 683 \$	2 855 997 \$	5 686 \$	0 %
Loyer et dépenses de bureau	708 644 \$	645 890 \$	62 754 \$	10 %
Déplacements	93 231 \$	99 055 \$	(5 824) \$	-6 %
Information	91 462 \$	101 740 \$	(10 278) \$	-10 %
Conseil d'administration	114 455 \$	145 553 \$	(31 098) \$	-21 %
	11 349 560 \$	11 305 383 \$	44 177 \$	0 %

Afin de faciliter l'analyse, certaines dépenses ont été regroupées comparativement à la présentation aux états financiers. L'examen du tableau des dépenses par catégories permet de faire ressortir le fait que les dépenses totales, à l'exception des prestations de cessation d'emploi qui ne sont pas prises en compte dans cette analyse, sont demeurées sensiblement au même niveau que l'année dernière. En effet, puisque les revenus ont gardé les mêmes proportions qu'en 2007-2008, il est logique que les dépenses totales soient également comparables.

Le poste « salaires et indemnités » est constitué des salaires qui ne sont associés à aucun projet en particulier. La variation par rapport à l'année précédente est négligeable.

En plus des dépenses de loyer et de bureau, ce regroupement inclut les dépenses provenant de l'amortissement des immobilisations, la poste et la téléphonie et les autres frais. L'augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente est principalement attribuable aux frais de déménagement du nouveau président et à la hausse de la dépense d'amortissement.

Les frais regroupés sous la rubrique « déplacements » incluent uniquement ceux qui ne sont pas directement reliés à un projet en cours. Ainsi, il s'agit majoritairement des frais de déplacement associés au bureau du président et à celui du directeur de programmes. Ceux-ci sont régulièrement appelés à voyager pour assurer la visibilité de l'institution, rencontrer d'éventuels partenaires ou explorer les possibilités d'un éventuel projet. Leurs frais de déplacement ont légèrement diminué comparativement à 2007-2008.

La rubrique information inclut les frais afférents au centre de documentation et à la production de la revue *Libertas* et du rapport annuel. La publication de ce dernier avait nécessité davantage la mobilisation du personnel en 2007-2008, ce qui avait eu un impact à la hausse sur les salaires imputés à ce projet.

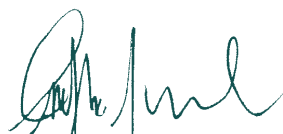
Étant donné que le conseil d'administration de Droits et Démocratie s'est rencontré à trois reprises en 2008-2009 comparativement à quatre fois l'année précédente, les dépenses associées à la rémunération, aux déplacements des membres ainsi qu'aux frais de traduction simultanée ont diminué de 0,031 M\$.

Les états financiers consolidés du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (Droits et Démocratie) sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Droits et Démocratie. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, lorsque cela est approprié, comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de Droits et Démocratie et que l'exploitation est menée efficacement. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, aux règlements administratifs et aux politiques de Droits et Démocratie.

Le conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière, comme précisé ci-dessus. Le conseil assume cette charge par l'entremise du Comité des finances et de vérification qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le Comité des finances et de vérification examine les états financiers consolidés annuels et tous rapports s'y rattachant; le Comité rencontre annuellement le vérificateur externe et peut faire des recommandations au conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes.

Le vérificateur externe, le vérificateur général du Canada, effectue une vérification indépendante des états financiers consolidés et présente son rapport à Droits et Démocratie et au ministre des Affaires étrangères et Commerce international Canada.



Rémy M. Beauregard

Le président



Marie-France Cloutier

*La directrice de l'administration
et des ressources*

Montréal, Canada

Le 9 juin 2009

Au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et au ministre des Affaires étrangères et Commerce international Canada

J'ai vérifié le bilan consolidé du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique au 31 mars 2009 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des variations de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Sylvain Ricard, CA

Vérificateur général adjoint

Montréal, Canada

Le 9 juin 2009

CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

Bilan consolidé au 31 mars

2009
2008

ACTIF

À court terme

Encaisse	152 148 \$	- \$
Dépôts à terme (note 4)	2 120 000	2 580 869
Intérêts courus	13 299	28 871
Débiteurs	120 911	120 278
Contributions à recevoir	274 082	125 473
Frais payés d'avance	<u>119 634</u>	<u>60 317</u>
	2 800 074	2 915 808

À long terme

Immobilisations (note 5)	<u>761 796</u>	<u>788 166</u>
	<u>3 561 870 \$</u>	<u>3 073 974 \$</u>

PASSIF

À court terme

Découvert bancaire	- \$	321 614 \$
Créditeurs	280 151	178 323
Salaires et vacances à payer	651 693	558 603
Subventions à payer	593 620	522 838
Obligations découlant de contrats de location/acquisition (note 6)	33 785	40 790
Contributions reportées du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées (note 7)	<u>199 076</u>	<u>438 307</u>
	1 758 325	2 060 475

À long terme

Avantages incitatifs reportés sur le bail	114 609	146 610
Obligations découlant de contrats de location/acquisition (note 6)	157 981	70 540
Autres passifs	<u>37 500</u>	<u>37 500</u>
	310 090	254 650
Financement en capital reporté (note 9)	<u>469 675</u>	<u>491 024</u>
	<u>2 538 090</u>	<u>2 806 149</u>

AVOIR

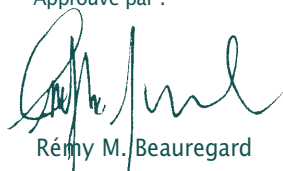
Bénéfices non répartis	1 003 173	829 399
Cumul des autres éléments du résultat étendu	<u>20 607</u>	<u>68 426</u>
	1 023 780	897 825
	<u>3 561 870 \$</u>	<u>3 703 974 \$</u>

Engagements (note 13)

Éventualités (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par :



Rémy M. Beauregard

Le président de Droits et Démocratie



Aurel Braun

Le président du conseil d'administration

État consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars**2009****2008**

Dépenses (note 10)

Programmes et Activités

Développement démocratique	3 259 154 \$	3 833 228 \$
Droits des femmes	2 730 273	1 997 068
Communication et éducation du public	1 663 899	1 468 569
Sensibilisation internationale aux droits humains	882 158	1 004 357
Droits sociaux et économiques	787 067	789 312
Droits des peuples autochtones	705 207	693 568
Interventions d'urgence et occasions importantes	<u>162 292</u>	<u>377 066</u>

10 190 050 10 163 168

Administration générale

1 159 510 1 142 216

Coût d'exploitation avant prestations de cessation d'emploi

11 349 560 11 305 384

Prestations de cessation d'emploi

263 198 -

Coût d'exploitation après prestations de cessation d'emploi

11 612 758 **11 305 384**

Revenus

Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées pour des projets spécifiques (note 11)

1 991 820 1 673 730

Contributions d'entités non apparentées (note 12)

627 588 789 860

Intérêts

47 775 75 908**2 667 183** **2 539 498**

Résultats d'exploitation avant financement du gouvernement du Canada

8 945 575 **8 765 886**

Financement du gouvernement du Canada

Crédit parlementaire – financement de base

8 939 791 9 032 799

Amortissement du financement en capital reporté (note 9)

179 558 142 105**9 119 349** **9 174 904****Résultats d'exploitation pour l'exercice****173 774 \$** **409 018 \$****État consolidé du résultat étendu pour l'exercice terminé le 31 mars****2009****2008**

Résultats d'exploitation pour l'exercice

173 774 \$ 409 018 \$

Autres éléments du résultat étendu

Contributions reportées d'entités non apparentées constatées comme revenus de l'exercice (note 8)

(49 619) (23 143)

Nouvelles contributions reportées d'entités non apparentées pour l'exercice (note 8)

1 800 54 744

Total des autres éléments du résultat étendu (perte)

(47 819) 31 601

Résultat étendu**125 955 \$** **440 619 \$***Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.*

État consolidé des variations de l'avoir pour l'exercice terminé le 31 mars	2009	2008
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	829 399 \$	420 381 \$
Résultats d'exploitation pour l'exercice	<u>173 774</u>	<u>409 018</u>
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	1 003 173	829 399
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice	68 426	36 825
Autres éléments du résultat étendu (perte)	<u>(47 819)</u>	<u>31 601</u>
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice (note 8)	20 607	68 426
Total des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu	<u>1 023 780 \$</u>	<u>897 825 \$</u>
État consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars	2009	2008
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation pour l'exercice	173 774 \$	409 018 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Diminution des avantages incitatifs reportés sur le bail	(32 001)	(32 001)
Amortissement des immobilisations	280 282	227 233
Amortissement du financement en capital reporté	(179 558)	(142 105)
Augmentation de la juste valeur des dépôts à terme	<u>10 869</u>	<u>(11 398)</u>
	253 366	450 747
Diminution des intérêts courus	15 572	3 380
Augmentation des débiteurs	(633)	(22 555)
Augmentation des contributions à recevoir	(148 609)	(99 921)
Augmentation des frais payés d'avance	(59 317)	(17 961)
Augmentation (diminution) des créiteurs	101 828	(18 192)
Augmentation des salaires et vacances à payer	93 090	133 776
Augmentation des subventions à payer	70 782	235 635
Augmentation (diminution) des autres passifs		(12 500)
Augmentation (diminution) des contributions reportées du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées	(239 231)	171 517
Augmentation (diminution) des contributions reportées d'entités non apparentée	<u>(47 819)</u>	<u>31 601</u>
	39 029	855 527
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités de financement		
Crédit parlementaire – financement en capital	158 209	34 391
Obligation découlant de contrats de location/acquisition	161 074	-
Diminution d'obligation de contrats de location/acquisition	(48 159)	-
Palements d'obligations de contrats de location/acquisition	<u>(32 479)</u>	<u>(36 957)</u>
	238 645	(2 566)
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'investissement		
Acquisition de dépôts à terme	(8 700 000)	(7 151 329)
Remboursement de dépôts à terme	9 150 000	6 652 734
Acquisition d'immobilisations	(130 130)	(128 181)
Acquisition d'immobilisations par contrats de location acquisition	(161 074)	-
Disposition d'immobilisations par contrats de location acquisition	<u>37 292</u>	<u>-</u>
	196 088	(626 776)
Changement net du découvert bancaire	473 762	226 185
Découvert bancaire au début de l'exercice	<u>(321 614)</u>	<u>(547 799)</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>152 148 \$</u>	<u>(321 614) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Pouvoirs et activités

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique a été créé par le Parlement du Canada en 1988 par la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*. Le Centre exerce ses activités sous le nom de Droits et Démocratie.

Droits et Démocratie a pour mission d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la Charte internationale des droits de l'homme. Il lui incombe pour l'accomplissement de sa mission :

- a) d'appuyer les programmes et les activités de développement en faveur des pays en voie de développement;
- b) d'appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement; et
- c) de stimuler et d'appuyer la recherche et l'éducation, le dialogue, l'échange d'information et la collaboration entre les citoyens et les institutions, tant au Canada qu'à l'étranger.

Droits et Démocratie est exempt de tout impôt sur les bénéfices. Il est un organisme de charité enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Dispositions financières

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays en voie de développement, la Loi prévoit que Droits et Démocratie peut recevoir des crédits votés par le Parlement. Droits et Démocratie peut également recevoir des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement, Droits et Démocratie peut recevoir et utiliser, en plus des crédits qui pourraient être votés par le Parlement à cette fin, des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

2. Nouvelles normes comptables

Informations à fournir concernant le capital

Le 1^{er} avril 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, Droits et Démocratie a adopté les nouvelles recommandations comprises dans le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'ICCA*. Le nouveau chapitre établit les normes de présentation de l'information relative au capital de l'entité et à la façon dont il est géré. Ces informations supplémentaires comprennent des informations qualitatives et quantitatives sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de la société, ainsi que le fait que l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures. Cette nouvelle norme comptable traite uniquement des informations à fournir qui sont présentées à la note 3 j) et elle n'a aucune incidence sur les résultats financiers de Droits et Démocratie.

Instruments financiers

Le 1^{er} avril 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, Droits et Démocratie a adopté les nouvelles recommandations des chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863; « Instruments financiers – présentation » du *Manuel de l'ICCA*.

Le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » décrit les informations à fournir de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, auxquels l'entité est exposée, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques.

Le chapitre 3863; « Instruments financiers – présentation » établit les normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers.

Ces nouvelles normes comptables traitent uniquement des informations à fournir qui sont présentées à la note 15 et elles n'ont aucune incidence sur les résultats financiers de Droits et Démocratie.

Normes comptables futures

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a annoncé que, à compter du 1^{er} janvier 2011, les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, devraient adopter les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Par conséquent, Droits et Démocratie prévoit adopter ces nouvelles normes au cours de son exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2011. Le CNC a également précisé que, au cours de la période de transition, les entreprises seront tenues de fournir des données comparatives pour l'exercice précédent établies selon les IFRS. Les IFRS publiées par le International Accounting Standards Board (« IASB ») exigeront la présentation d'informations additionnelles dans les états financiers et, bien que le cadre conceptuel des IFRS soit semblable à celui de PCGR du Canada, les entreprises devront tenir compte des différences entre les principes comptables. Droits et Démocratie évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés, mais elle ne peut raisonnablement établir actuellement l'incidence de cette modification comptable prévue sur sa situation financière et ses résultats financiers consolidés.

En décembre 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) et le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) ont publié conjointement un appel à commentaires intitulé *Information financière des organismes sans but lucratif*. Dans ce document de consultation, on présente les options possibles pour l'orientation future des normes comptables relatives aux organismes sans but lucratif des secteurs privé et public. Dans le cas d'autres organismes gouvernementaux qui ne font pas partie du secteur public, ce qui est le cas de Droits et Démocratie, le CNC a déterminé provisoirement que les solutions possibles consistaient à utiliser soit les IFRS, soit les normes relatives aux entreprises à capital fermé actuellement en cours d'élaboration, complétées par les chapitres de la série 4400. La date limite de réception des commentaires est le 30 juin 2009.

3. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées ci-dessous.

a) Consolidation

Droits et Démocratie contrôle l'organisme sans but lucratif Droits et Démocratie (Suisse) dont la mission est d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la Charte internationale des droits de l'homme.

Les états financiers de Droits et Démocratie (Suisse) ont été consolidés avec ceux de Droits et Démocratie. Toutes les opérations et tous les comptes intersociétés ont été éliminés.

b) Crédit parlementaire

Le financement de Droits et Démocratie provient principalement du ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada et de l'Agence canadienne de développement international par des ententes de subvention. La portion du crédit parlementaire utilisée pour l'acquisition d'immobilisations est comptabilisée comme financement en capital reporté et amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes. L'autre partie du crédit parlementaire est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel il est approuvé.

c) Contributions

Droits et Démocratie applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions d'entités non apparentées restreintes en vertu d'affectations d'origine externe sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et constatées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées restreintes en vertu d'affectations d'origine externe sont reportées et constatées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

d) Dépenses de subventions

Les subventions accordées sont imputées aux résultats dans l'exercice où les critères d'octroi des subventions sont satisfaits.

e) Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont enregistrés à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les revenus d'intérêts.

f) Immobilisations

Le mobilier et équipement, l'équipement informatique, le matériel roulant ainsi que la conception et le développement du site Web sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire au taux annuel de 20 %. Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée du bail. Les actifs acquis par l'entremise de contrats de location/acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et sont amortis sur la durée du bail.

g) Avantages sociaux futurs

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour Droits et Démocratie. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de Droits et Démocratie sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. Droits et Démocratie n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique. Ces bénéfices représentent la seule obligation de Droits et Démocratie qui requiert un paiement futur.

h) Avantages incitatifs reportés sur le bail

Les coûts encourus par le bailleur pour le compte de Droits et Démocratie sont inclus au bilan à titre d'avantages incitatifs reportés sur le bail. Ces avantages incitatifs reportés sur le bail sont amortis de façon linéaire sur la durée du bail et comptabilisés en réduction de la dépense.

i) Instruments financiers : Classification, comptabilisation et évaluation

Depuis le 1^{er} avril 2007, les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, créances ou autres passifs financiers. Les actifs et passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués soit à leur juste valeur, soit à leur coût lorsqu'ils n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, alors que les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ainsi que les créances ou autres passifs financiers sont évalués à leur coût après amortissement en utilisant la méthode du taux effectif. Droits et Démocratie a classé ses dépôts à terme et son découvert bancaire comme détenus à des fins de transaction. Les débiteurs ainsi que les contributions à recevoir ont été classés comme créances. Tous les passifs financiers de Droits et Démocratie ont été classés comme autres passifs financiers.

j) Gestion du capital

Le capital de Droits et Démocratie est uniquement composé de bénéfices non répartis générés par le cumul de bénéfices d'exploitation. Puisque Droits et Démocratie n'a pas d'emprunt, elle n'est pas assujettie à des clauses restrictives à l'égard de ses facilités de crédit.

Droits et Démocratie gère son capital de façon prudente en gérant ses revenus, ses dépenses, ses actifs, ses investissements et ses opérations générales de nature financière en s'assurant qu'elle réalise ses objectifs de façon efficace et en conformité avec la loi qui la gouverne.

k) Résultat étendu

Le résultat étendu est composé du bénéfice net et de contributions reportées d'entités non apparentées.

l) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif constatés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations, la juste valeur des instruments financiers et le passif éventuel sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont faites. Les montants réels pourraient être différents des estimations.

4. Dépôts à terme

Au 31 mars 2009, les dépôts à terme ont un taux d'intérêt moyen de 2,7 % (3,62 % en 2008) et une durée moyenne de 365 jours (365 jours en 2008). En 2008, un gain non réalisé de 11 398 \$ dû aux variations de la juste valeur des dépôts à terme a été comptabilisé dans les revenus d'intérêts.

5. Immobilisations

	2009		2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	887 945 \$	637 597 \$	250 348 \$	232 834 \$
Équipement informatique	359 041	238 976	120 065	131 610
Site Web	63 384	31 922	31 462	41 674
Améliorations locatives	553 707	243 935	309 772	315 194
Matériel roulant	83 525	33 376	50 149	66 854
	<u>1 947 602 \$</u>	<u>1 185 806 \$</u>	<u>761 796 \$</u>	<u>788 166 \$</u>

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location/acquisition d'un coût brut de 250 750 \$ (213 625 \$ en 2008) moins l'amortissement cumulé de 80 620 \$ (122 680 \$ en 2008). Le matériel roulant est utilisé par le personnel de Port-au-Prince et de Kaboul dans le cadre des activités de projets financés par l'ACDI à Haïti et en Afghanistan.

Une partie de l'amortissement de 2009 (26 196 \$) (11 954 \$ en 2008) est attribuée à des projets spécifiques et est constatée dans les dépenses de programmes et activités et le solde (254 086 \$) (215 279 \$ en 2008) est réparti entre les dépenses de programmes et activités et les dépenses d'administration générale (note 10).

6. Obligation découlant de contrats de location/acquisition

Droits et Démocratie a signé des ententes pour la location d'équipements de bureau en vertu de contrats de location/acquisition. Les obligations découlant de contrats de location/acquisition ont été actualisées à un taux d'intérêt variant de 9,49 à 9,85 % par année. Les obligations correspondantes sont payées pendant la durée des baux (de 5 à 6 ans). Les paiements minimums exigibles en vertu du bail pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 ont totalisé 49 669 \$ (50 003 \$ en 2008), ce qui inclut un montant d'intérêts de 17 190 \$ (13 276 \$ en 2008) imputé aux résultats.

Au 31 mars 2009, les paiements minimums exigibles en vertu du bail étaient :	
2010	51 191 \$
2011	51 191
2012	51 191
2013	51 191
2014	<u>36 566</u>
Total des paiements minimums exigibles en vertu du bail	241 330
Moins : intérêts implicites	<u>(49 564)</u>
	191 766
Portion à court terme	<u>(33 785)</u>
	<u>157 981 \$</u>

7. Contributions reportées du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées

Les montants ci-dessous représentent des ressources non dépensées provenant du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2009	2008
Contributions reportées au début de l'exercice	438 307 \$	266 790 \$
Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 11)	(438 307)	(266 790)
Agence canadienne de développement international		
Projet renforcement de la société civile en Haïti	199 076	-
Canada Corps : Renforcement de la gouvernance en Afrique	-	5 331
Une mesure d'égalité pour les droits des femmes afghanes en pratique	-	401 031
Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada		
Bâtir une institution de règle de droit stable au Sud-Soudan	-	31 945
Contributions reportées à la fin de l'exercice	<u>199 076 \$</u>	<u>438 307 \$</u>
Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :		
Agence canadienne de développement international		
Projet renforcement de la société civile en Haïti	199 076 \$	- \$
Canada Corps : Renforcement de la gouvernance en Afrique	-	5 331
Une mesure d'égalité pour les droits des femmes afghanes en pratique	-	401 031
Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada		
Bâtir une institution de règle de droit stable au Sud-Soudan	-	31 945
	<u>199 076 \$</u>	<u>438 307 \$</u>

8. Contributions reportées d'entités non apparentées

Les montants ci-dessous représentent des ressources non dépensées provenant d'entités non apparentées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2009	2008
Contributions reportées au début de l'exercice	68 426 \$	36 825 \$
Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 12)	(49 619)	(23 143)
Contributions au groupe d'observation des libertés civiles internationales	-	8 670
Groupe d'observation des libertés civiles internationales – projet de recherche	-	16 534
Canton de Genève	-	10 026
Autres contributions	1 600	17 274
Dons	200	2 240
Contributions reportées à la fin de l'exercice	<u>20 607 \$</u>	<u>68 426 \$</u>
Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :		
Open Society Initiative for Southern Africa		
RDC – Projet justice pour les victimes de violence sexuelle	- \$	4 946 \$
Contributions au groupe d'observation des libertés civiles internationales	-	15 387
Groupe d'observation des libertés civiles internationales – projet de recherche	-	16 534
Canton de Genève	10 026	10 026
Autres contributions	10 381	17 794
Dons	200	3 739
	<u>20 607 \$</u>	<u>68 426 \$</u>

9. Financement en capital reporté

	2009	2008
Solde au début de l'exercice	491 024 \$	598 738 \$
Crédit parlementaire – financement en capital	158 209	34 391
Amortissement du financement en capital reporté	(179 558)	(142 105)
Solde à la fin de l'exercice	469 675 \$	491 024 \$

10. Dépenses

	2009			2008
	Programmes et Activités	Administration générale	Total	Total
Projets	7 317 817 \$	- \$	7 317 817 \$	7 327 846 \$
Salaires et avantages sociaux	1 852 506	697 293	2 549 799	2 438 199
Location	262 671	84 951	347 622	296 841
Honoraires professionnels	150 221	161 663	311 884	417 798
Amortissement des immobilisations	191 708	62 378	254 086	215 279
Octroi de prix	162 268	-	162 268	129 302
Honoraires et dépenses du conseil	-	114 455	114 455	145 553
Déplacements	78 138	15 093	93 231	99 055
Information	87 033	4 429	91 462	101 740
Poste et téléphonie	36 443	8 000	44 443	58 124
Dépenses de bureau	35 713	7 839	43 552	44 559
Autres frais	15 532	3 409	18 941	31 088
	10 190 050	1 159 510	11 349 560	11 305 384
Prestations de cessation d'emploi	213 496	49 702	263 198	-
	10 403 546 \$	1 209 212 \$	11 612 758 \$	11 305 384 \$

11. Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées

Les contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées constatées dans l'état consolidé des résultats proviennent des sources suivantes :

	2009	2008
Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées pour des projets spécifiques	1 553 513 \$	1 406 940 \$
Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (note 7)		
Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada		
Bâtir une institution de droit au Sud-Soudan	31 945	-
Stages internationaux pour jeunes professionnels	-	23 680
Haïti : Engagement de la jeunesse dans le développement démocratique	-	10 000
Projet du manuel de la CPI pour les victimes de la RDC	-	5 605
Agence canadienne de développement international		
Une mesure d'égalité pour les droits des femmes afghanes en pratique	401 031	-
Projet renforcement de la société civile en Haïti	-	169 309
Canada Corps : Renforcement de la gouvernance en Afrique	5 331	53 196
Centre de recherche pour le développement international	-	5 000
	438 307 \$	266 790 \$
	1 991 820 \$	1 673 730 \$

12. Contributions d'entités non apparentées

Les contributions d'entités non apparentées constatées dans l'état consolidé des résultats proviennent des sources suivantes :

	2009	2008
Contributions d'entités non apparentées pour des projets spécifiques	576 886 \$	764 076 \$
Contributions générales d'entités non apparentées	<u>1 083</u>	<u>2 641</u>
	577 969	766 717
Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (note 8)		
Développement et Paix		
Projet de sensibilisation en Indonésie	-	1 301
Open Society Initiative for Southern Africa		
RDC – Projet justice pour les victimes de violence sexuelle	4 946	15 749
Groupe d'observation des libertés civiles internationales	15 387	-
Groupe d'observation des libertés civiles internationales – projet de recherche	16 534	-
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec		
Réseau de délégations étudiantes	-	1 000
Autres contributions	11 567	-
Dons	<u>1 185</u>	<u>5 093</u>
	49 619	23 143
	627 588 \$	789 860 \$

13. Engagements

a) Baux

Droits et Démocratie a signé un bail à long terme pour la location de locaux jusqu'en 2016. Le solde des engagements relatifs à ce bail s'établit à 1 892 996 \$. Les loyers minimums qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2010	267 368 \$
2011	289 405
2012	295 887
2013	295 887
2014 et après	<u>744 449</u>
	1 892 996 \$

b) Subventions

Au 31 mars 2009, Droits et Démocratie a approuvé des subventions totalisant 398 700 \$ au cours des prochains exercices sous certaines conditions. Des ententes ont été signées avec les bénéficiaires suivants :

	2010	2011
Women's League of Burma	15 000	-
Consejo de organizaciones indígenas de Jujuy	15 000	-
Anne Saris	7 000	-
Asociación de Concejalas de Bolivia – ACOBOL	152 300	127 400
Network of Chinese Human Rights Defenders – CHRD	50 000	-
DoCip	25 000	-
Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral (SOFEPADI)	<u>7 000</u>	<u>-</u>
	271 300 \$	127 400 \$

14. Avantages sociaux futurs

Droits et Démocratie et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation. Les cotisations de Droits et Démocratie et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2009	2008
Droits et Démocratie	392 889 \$	363 649 \$
Employés	168 457 \$	158 081 \$

15. Instruments financiers

Juste valeur

Les opérations liées à l'encaisse (découvert bancaire), les intérêts courus, les débiteurs, les contributions à recevoir, les créditeurs, les salaires et vacances à payer et les subventions à payer découlent du cours normal de l'exploitation. La valeur comptable de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur car leur échéance est à court terme.

La juste valeur des contrats de location/acquisition est de 250 750 \$ au 31 mars 2009 (213 625 \$ au 31 mars 2008). Elle est déterminée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des taux d'intérêt implicites des contrats de location.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les créances de Droits et Démocratie ne posent pas de risque de crédit important, car elles sont principalement composées de contributions à recevoir du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées, de contributions à recevoir d'entités non apparentées solvables et reconnues, d'avances à recevoir, d'intérêts à recevoir et de TPS et TVQ à recevoir. Droits et Démocratie n'a aucune concentration importante de risque de crédit.

Au 31 mars 2009, aucune créance n'est en souffrance.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les fluctuations de taux d'intérêt peuvent également avoir un impact sur la juste valeur du portefeuille de placements. Cependant, puisque Droits et Démocratie ne détient que des placements à court terme, l'impact des fluctuations de taux d'intérêt est négligeable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Droits et Démocratie ne puisse s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Étant donné que Droits et Démocratie n'a accès à aucune facilité de crédit, ses liquidités dépendent entièrement des crédits votés par le Parlement, des fonds provenant de sources autres que du gouvernement du Canada et des surplus accumulés. Droits et Démocratie gère ce risque de liquidité en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés.

Au 31 mars 2009, les passifs financiers de Droits et Démocratie sont les créditeurs, les salaires et vacances à payer ainsi que les subventions à payer et sont exigibles à court terme.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Droits et Démocratie exerce ses activités à l'échelle internationale et est exposée au risque découlant des fluctuations des taux de change. Les devises utilisées par la société sont principalement le dollar américain et le franc suisse; toutefois, les états financiers de l'organisme sont présentés en dollars canadiens.

Droits et Démocratie n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de change et n'entend pas avoir recours à des stratégies de couverture de manière importante dans un avenir rapproché.

L'impact des variations des cours des monnaies étrangères sur les états financiers de Droits et Démocratie est négligeable.

16. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, diverses réclamations ont été intentées contre Droits et Démocratie. Ces questions soulèvent plusieurs incertitudes et leur conclusion est difficile à prédire. La direction considère qu'il est peu probable qu'il en résulte des passifs importants. Aucune provision n'a été prise en compte à cet égard.

